

tent aux avions de secours d'atterrir de jour dans leur territoire. Peu après, nous apprenions que les Nigériens ne permettaient plus les vols nocturnes en territoire rebelle. Il était évident que le gouvernement fédéral voulait renforcer les mesures militaires contre les livraisons d'armes de plus en plus abondantes, qui se faisaient la nuit.

Comme je l'ai dit à la Chambre, mon appel a été transmis aux autorités rebelles par le comité international de la Croix-Rouge et bien qu'il y ait de cela plusieurs jours, nous n'avons pas reçu de réponse précise. Nous sommes à l'affût de tous les moyens possibles de commencer les transports de jour. Les députés comprendront la raison pour laquelle nous ne pouvons accepter telles quelles toutes les déclarations attribuées à de soi-disant porte-parole des rebelles. Ces déclarations n'ont pas cessé de se révéler contradictoires. Je tiens d'autre part à souligner que nous ne rejetons pas ces déclarations par principe. Dans chaque cas, comme dans celui du message que m'a adressé hier le député de Greenwood (M. Brewin), nous nous efforçons, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, de vérifier l'authenticité de la communication. Il y a des dizaines d'années que cet organisme remplit d'une façon digne d'éloges ce rôle d'intermédiaire. Nous ne voyons aucune raison de douter ni de l'intégrité ni de l'efficacité de la Croix-Rouge à cet égard. (*Applaudissements*)

Notre avion stationné à Fernando Póo n'a pas chômé. Il a rempli plusieurs tâches utiles pour la Croix-Rouge dans l'accomplissement de son travail dans la région du Nigéria; mais s'il reste incapable de participer au pont aérien pour atteindre la région rebelle, la responsabilité retombe carrément sur le régime d'Ojukwu.

Nous avons aussi offert un avion pour transporter des approvisionnements de secours dans les régions occupées par les troupes fédérales dans la partie orientale du Nigéria. A cette fin, un Hercules a volé à Lagos en octobre, accompagné d'officiers de reconnaissance dont la tâche était de repérer des pistes d'atterrissage. Les intéressés ont été désolés d'apprendre que les aéroports de l'avant ne pouvaient être utilisés de façon soutenue pour les vols de secours par des avions de cette dimension sans causer des dommages permanents aux pistes d'atterrissage. Les fondations de la piste à Enugu ont été affaiblies par les pluies diluviennes prolongées, les pires dans toute l'histoire du Nigéria; la piste à Calabar, mal construite, était de plus endommagée par suite des combats qui ont lieu dans cette région.

Pendant son séjour à Lagos, M. Head a donc discuté avec le général Gowon et les hauts fonctionnaires une offre d'avions plus légers qui remplaceraient les Hercules. Le gouvernement du Nigéria a exprimé le désir de recevoir du Canada des appareils Caribou et mon gouvernement a déclaré qu'il y consentirait. Néanmoins, comme je l'ai répété hier à la Chambre, la politique du gouvernement du Canada a toujours été de remettre des secours non pas au gouvernement nigérian ni aux autorités rebelles, mais à la Croix-Rouge, qui doit les gérer et les répartir avec impartialité, suivant les besoins de la population civile. La Croix-Rouge nigériane nous a informés qu'elle n'est pas en mesure, actuellement, d'utiliser avec efficacité le Caribou. On nous a demandé de retarder l'envoi des avions, et c'est ce que nous avons fait.

Avant de terminer, monsieur l'Orateur, j'aimerais aborder un autre aspect important du problème nigérian. Comme le comité a étudié longuement la participation canadienne à l'équipe internationale d'observateurs, je n'ai donc pas besoin d'entrer dans les détails. Je dois dire, toutefois, que l'apport du Canada semble avoir été des plus valables. Nous sommes heureux de continuer à prendre part à l'activité soutenue de l'équipe. Au début, on ne s'est pas gêné pour accuser le gouvernement fédéral du Nigéria de génocide. Je crois que ce gouvernement a fait preuve de sagesse en invitant des observateurs et des organismes de divers pays à venir se rendre compte par eux-mêmes de la situation. L'équipe d'observateurs a réfuté ces accusations spécieuses. Pour notre part, nous prenons cette initiative très au sérieux et nous voulons que nos observateurs puissent se déplacer librement, étudier la situation et en faire rapport complètement et franchement. C'est ce qu'ils ont fait, ainsi que l'observateur des Nations Unies.

Qu'il me soit permis de rendre un hommage personnel aux officiers canadiens et aux équipages des avions canadiens qui ont participé aux opérations de secours, pour le courage et la compétence avec lesquels ils se sont acquittés de fonctions un peu différentes de leurs activités normales. Nous sommes fiers d'eux. (*Applaudissements*)

• (3.50 p.m.)

En ce qui concerne notre personnel navigant, monsieur l'Orateur, j'ai le grand plaisir d'informer la Chambre que le comité international de la Croix-Rouge (CIRC) a transmis à la Croix-Rouge canadienne ses éloges quant à l'efficacité et au comportement de l'équipage des avions Hercules stationnés actuellement à Fernando Póo. D'après le commissaire natio-